

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉPARTEMENT****HAUTE-LOIRE****Commune de Rosières****DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 17 février 2023****Délibération n° 2**

NOMBRE DE MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
19	15	18

Date de la convocation :
10 février 2023L'an *deux mille vingt trois*, et le dix-sept février à 20h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Madame Fanny SABATIER*

Présents : Tous les membres en exercice sauf M. Serge GIDON excusé, M. Jean-Louis GONNARD ayant donné procuration à Mme Fanny SABATIER, M. Roland GERENTON ayant donné procuration à M. Georges BARRIER et Mme Valérie MALEYSSON ayant donné procuration à Mme Roselyne BONHOMME
Mme Améline PICHON est nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération : DEMANDE DE SUBVENTION À LA REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES POUR LE PROJET DE REVALORISATION ET D'EMBALLISSEMENT DU CENTRE-BOURG PAR DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**Mme le Maire expose :**

Le projet est d'embellir les entrées et sorties de bourgs, le centre-bourg historique et certaines zones du village connexes au centre en suscitant l'échange, le partage d'expériences, l'appropriation par :

- Les services techniques communaux
- Les personnes en reconversion professionnelle (CFPPA) ou en apprentissage (LEGTA Yssingaux)

sur l'intégration de la dimension paysagère à l'aménagement paysager du centre de Rosières en collaboration avec l'Atelier Arbos Concept et le CFPPA/LEGTA d'Yssingaux, dans une démarche paysagère qui répond aux enjeux actuels.

CFPPA/LEGTA Yssingaux :

- ✓ Les 2 entrées du Bourg en venant d'Yssingaux et de Beaulieu
- ✓ Le massif des escaliers accédant à l'école publique et la salle polyvalente
- ✓ Le massif du carrefour de la gendarmerie vers l'accès à La Galoche

Arbos Concept :

- ✓ Le Patio de la Maison de la Commune
- ✓ Le parvis de la Maison Commune

Le montant estimatif total s'élève à 19 315.61€ HT

Une subvention au titre du dispositif « La Région au côté de ses territoires » est sollicitée pour cet aménagement à hauteur de 40%.

Plan de financement

Région AURA (40%)	7 726 .25 HT
Autofinancement Commune de Rosières (60%)	11 589.36 HT
Montant total de l'opération	19 315.61€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire :

- à solliciter une subvention de 7 726.25 € HT auprès de M. Le Président de la Région Auvergne-Rhône Alpes au titre du dispositif « La Région aux côtés de ses territoires »

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures sont au registre.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

.....

du

Fanny SABATIER

Maire

